

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 135

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 Septembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demandes de garantie d'emprunt formulées par la SA UES Habitat Pact
Méditerranée.

Opérations : 11 opérations d'acquisition/amélioration de logements collectifs locatifs
sociaux (PLAI) en diffus (13003, 13013 et 13014 Marseille).

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La S.A. U.E.S HABITAT PACT MEDITERRANEE sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour onze demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 236 772,45 €.

Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 526 161,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (acquisition/amélioration de logements en diffus sur Marseille).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la S.A. U.E.S. HABITA PACT MEDITERRANEE auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 79 087,05 €.

Cet encours représente 0,01% de l'encours garanti des organismes HLM et 0,01% de l'encours total garanti.

Chacune des garanties d'emprunt votées par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL